

SORBONNE

FACULTÉ DES SCIENCES

LABORATOIRE
de
ZOOLOGIE

Projet
de
Creation d'une Station
de
Biologie marine
et
d'Océanographie

Fondation de l'Université de Paris

SORBONNE
FACULTÉ DES SCIENCES
LABORATOIRE
de
ZOOLOGIE

Projet
de
Réorganisation du Laboratoire Arago.
conduisant à une
fondation nouvelle de l'Université de Paris.
I

Le Laboratoire Arago pouvant
se trouver dans des conditions particulières, il
importe qu'il soit réorganisé.

Pour atteindre ce but il serait à désirer:

- 1^o que sous le nom de Station de Biologie
maritime et d'Océanographie sous
autonomie fut complètement établie;
- 2^o que par cela même devenant une création
de l'université de Paris, il fut distinct
et indépendant des différentes chaires
tout en leur prêtant son concours
pour les travaux des élèves, des savants
de diverses facultés.

Quelles sont les raisons et les conséquences de
cette réorganisation.

II

État actuel (et son autonomie) du Laboratoire

- 1^o L'origine - la création et le développement
ininterrompu du Laboratoire prouvent
qu'un lien intime rattache l'établissement

SORBONNE
FACULTÉ DES SCIENCES
LABORATOIRE
de
ZOOLOGIE

~~Toutes~~ ces dépenses importantes et indispensables, ont été faites sans que l'administration y ait ~~pu~~ participé.

Elles ont été toutes couvertes par le directeur fondateur, et sont distinctes de celles qu'ont causé les constructions de bâtiments nouveaux.

Et — Enfin en ce moment même, l'installation de l'éclairage par l'acétylène ^{à lieu}, les frais de cette installation sont couverts par un don ^{du} à l'initiative privée.

Et il en a ainsi été depuis l'origine. (1861)

Remarque:

Toutes les sommes données par de généreux amis de la science ont été versées directement dans les mains du directeur et non dans la caisse de l'université ^{ou de la faculté} ~~fondateur~~ ^{fondateur} cependant de la personnalité civile.

De là sont nés. — ce lieu intime unissant le directeur et le laboratoire,

— cette liberté d'action si favorable aux progrès de l'établissement;

— enfin cette autonomie réelle qui existe en ce moment mais qui doit devenir officiellement définitive.



SORBONNE
FACULTÉ DES SCIENCES
LABORATOIRE
de
ZOOLOGIE

à son fondateur bien plus qu'à une
chaire de la Sorbonne?

2^e Etant dû à l'initiative privée
dont l'influence bienfaisante n'a pas celle
d'agir depuis ^{l'origine de} la création en vue de
son extension, le Laboratoire Arago a
toujours joui de la plus grande liberté.

En voici des preuves toutes nouvelles:

A — La refectoire de la Coque en fer
du veupen, corrodée par l'épée de Salure
de la Méditerranée, cause en ce moment
même une dépense de 11000^f.. (onze mille
francs) non compris le nouvel aménagement
intérieur.

Cette grosse dépense se fait en dehors de
l'action de l'administration?

B — L'acquisition d'un tour parallèle de
6 mètres de long, pour effectuer sur place les
réparations de la machine de Roland Seif.
imposée (prix 1850^f.. avec le port. 2000^f..)

C — L'année dernière un meuble de 780^f..
a été ajouté à la bibliothèque dont
l'étendue a été plus que doublée, et qui
s'accroît tous les jours.

D — En 1896 un moteur à pétrole
a été acquis pour remplacer le générateur
non durable
de la machine à vapeur? prix 2824^f..
avec le port 3000^f..



autres conditions dans lesquelles se trouve
l'existence du laboratoire,

Il est placé au ministère de l'Agriculture
sous le nom de Station agronomique et zoologique
marine pratique. — Communal.

Il est subventionné annuellement par
le ministère.

Outre pour quelques constructions
importantes, (le Vivier d'expérience, ^{par exemple} V.) le département
de l'Agriculture a ~~été~~ fourni de sommes également
importantes.

Enfin — Il est rattaché à l'École
pratique des hautes études.

On voit par tout ce qui précède que
le laboratoire braye bien qu'il ait été ^{rattaché} des que
sa fondation fut ^{suffisamment avancée} complète à l'un des chaires de
la faculté de sciences se trouve dans une situation
très spéciale que sa nouvelle organisation sera ^{régulière} régulière
— ^{ce qui} la nouvelle organisation ^{doit} régulière
être ^{régulière} régulière.

IV

Il s'agit de ^{réaliser} ~~réaliser~~ ^{réaliser} la transformation du laboratoire
conduit à une création nouvelle.

L'étude du plancton ^{céphalopode} dans les
différentes ^{profondeurs} de la mer est
à l'ordre du jour dans tous les centres scientifiques

SORBONNE
FACULTÉ DES SCIENCES
LABORATOIRE
de
ZOOLOGIE

Directeur?

M^r Purser, professeur à l'université
de Grenoble déjà s'il est au près du
Laboratoire Trago a ~~deja~~ fait de tres
nombreuses recherches oceanographiques. que
l'on trouve resumés dans les Cartes qu'il a
publiées.

1^{re} Carte de la Constitution des Côtes de
l'airnavigue en prenant Roscott comme Centre,
— faune de ces côtes de la Manche.

2^{de} Carte topographique du fond du
Golfe du Lion, (Centre Mangah - 1. mer.) ~~de 1000~~
à la suite de 200 sondages, ~~du 1000~~ Variants de 10 20 40, 100
1000 mètres de profondeur

3^e Carte de la nature de ces fonds;

4^e Carte de la distribution des Animaux;

5^e Les travaux de Zoologie ^{aux ant} tous pour
objets les faunes marines.

M^r Purser a été lui en maître de conférences
de la faculté de Science la plus ^{suivie et la plus} regardée par
les élèves.

Assistant:

M^r Racovitz - Roumain a fait toutes
ses études en France - Il a pris tous les
grades ^{supérieurs} de licencié et de Docteur en Science
en travaillant dans les laboratoires de Roscott
et de Mangah, ainsi qu'à la Sorbonne.

Il arrive du pôle sud - ^{après une campagne} où il a passé
de deux années - faisant partie de l'expédition Belge
Scientifique: Belgica

Il désire ardemment rester attaché aux
Etablissements où il a commencé sa carrière
de naturaliste.

Il demande à être naturalisé français
et ce serait une faute que de laisser
prendre racine ailleurs que chez nous un
savant de la valeur et de l'avis de
M^r Racovitz.

VI
Situation du Personnel.

En ce moment M^r Brivot touche
la moitié de son traitement de professeur
l'autre moitié à la faculté ^{de} Grenoble. 4000,00.
plus les 1500 f. ^{ans} dans la place de préparateur
près la chaire d'anatomie et zoologie de la
faculté inoccupée aujourd'hui

Pour ce moment M^r Brivot ne demande
pas d'augmentation afin de faciliter la
nouvelle organisation et il est nommé délégué
à l'université ^{de} ^{Paris}.
M^r Racovitz ne demande pas
d'appointements.

il imp. sera de
Restreindre ces fixes ce que serait
La situation de ces nouveaux fonctionnaires
dans la hiérarchie universitaire

Il ne peuvent après un sacrifice ^{personnel}
semblable à celui qu'ils font ^{aujourd'hui} abandonner
sans l'avenir les droits que leur assureront
la durée de ^{leur} service et la valeur de leurs
travaux scientifiques.



pour l'université
avantages de la nouvelle organisation

Ces avantages sont de deux ordres

1^o Scientifiques. — L'étude du Plankton dans nos mers, les recherches océanographiques et de Biologie Marine — fourniront certainement des travaux et des publications qui feront honneur à la Science française et à l'université de Paris — cela ne peut porter douteux ^{à qui} ~~sur~~ le jugement de l'avis pour le parti des deux candidats proposés pour occuper les deux places nouvelles.

2^o Avantages matériels.

Pour le moment les charges qui appor-
tent la création nouvelle sont nulles.

mais il est un autre ordre d'avantages matériels d'une valeur qu'on ne peut qu'évaluer ^{incompréhensible} ~~l'apprécier~~ grand on n'a pas pris sur place connaissance de l'importance du matériel du laboratoire Arago.

Le Directeur fondateur abandonnera, si la création universitaire s'accomplit, ~~le matériel~~ et qui lui appartient légalement, ~~mais~~ qu'il a déposé au Laboratoire?

Depuis plus de 20 ans toutes les économies que la vie la plus simple

9
la plus modeste a pu lui permettre
de réaliser ont été employés par le
Directeur-fondateur à faire les acquisitions
nécessaires pour compléter une installation
primitive insuffisante.

Des recus parfaitement réguliers, des
actes notariés légitiment la propriété d'un
terrain indispensable à l'installation des
citermes alimentaires et à l'aquarium; et
l'acquisition du mobilier complet de
8 chambres pour les travailleurs, et de l'appartement
du directeur; de plusieurs embarcations;
d'instruments et machines &c.

On peut estimer la valeur de ce premier
lot de la propriété du Directeur à 25000 fr.
et probablement plus.

La Bibliothèque tout entière de
professeur y compris les meubles apportés
et déposés au laboratoire représente une
valeur de plus de 15000 fr.

On arriverait déjà à une somme d'un
40000 de mille francs.

Et si l'on y ajoutait le prix de
50000 fr. du yacht le Roland plus les 11000 fr.
de la loge en ce moment en construction
ou arrivée ^{plus,} à une Certaine de mille francs.
Tout le Laboratoire continuerait à jouir de
l'organisation proposée et est acceptée.

3^o Creer deux places l'une de Directeur, l'autre de Assistant,

Le^r nommer M. G. Brucot professeur à l'Université de Grenoble Directeur

M. R. Dod. Racovitz Assistant

5^o affecter ainsi à la Station de Biologie marine les emplacements suivants :

Jouissance de tout ce qui est la propriété légitime de M. D. Lacaze Duthiers qui l'a abandonné

En offrant à l'Université de Paris les ^{librairies} ^{de sa bibliothèque et de matériel} ^{actuel qu'il possède} ^{libérales} ^{qui précèdent}, le ^{fondateur} ^{de l'observatoire} Arago, n'a d'autre but, ^{pour} la fin de sa carrière que d'assurer la continuation d'une œuvre destinée à favoriser les progrès de la zoologie française, progrès auxquels il a voué ^{toute} sa vie ^{éprouvée}.

Paris le 22 de septembre 1899

M. de Lacaze Duthiers
m. b.



1^{me} point) que l'on oppose les deux alternatives suivantes
 1^{me} point: acceptation de l'organisation demandée, n'imposant aucune charge à l'université et lui apportant les avantages ^{matériels} énumérés plus haut;

2^{me} point) le refus des propositions entraînant la reprise de tout ce qui est la propriété légitime du directeur.

Et l'on verra de quel côté se trouvent les avantages — L'on reconnaîtra surtout de quelle désorganisation ou de quelles dépenses serait accompagné le refus des propositions.

Autli en réfléchissant aux conséquences qui peuvent avoir eu l'acceptation ou le refus de la réforme demandée, et sachant quelle situation occupe le laboratoire Arago dans le monde scientifique — est-il difficile de penser que la présente demande sera rejetée par l'université.

Conclusions

- 1^o transformer le Laboratoire Arago en une Station de Biologie maritime et d'océanographie;
- 2^o ^{devenir} ~~admettre~~ l'autonomie du laboratoire qui n^e dépendrait désormais de l'université tout et fournirait les moyens de travail aux ^{différentes} ~~facultés~~ des Facultés de Paris



Pour M^r Liard -

Affaire Pinot.

Reçu plus de mon Rapport.



l'organisation du Laboratoire Arago -

C'est la place ainsi prise par la zoologie marine dans la science et dans l'enseignement, ainsi que les conditions d'étude particulières et l'outillage spécial qu'elle réclame qui ont déterminé la multiplication sur les côtes de France des laboratoires maritimes. Aussi la plupart sont-ils exclusivement consacrés à la zoologie pure; en raison de l'idée qui a présidé à leur création, en raison aussi de leurs faibles ressources, en personnel et en matériel ils ne sont nécessairement qu'une dépendance, un organe d'un service plus vaste, qui est ordinairement la chaire de zoologie du centre scientifique auquel ils sont rattachés.

Mais tel n'est pas le cas pour le Laboratoire Arago. Cet établissement est un organisme complet qui pourrait et devrait vivre d'une vie indépendante, de par son importance et ses conditions spéciales.

Ces conditions spéciales résultent de ce que la création de laboratoire est due en grande partie à l'initiative privée, que les sacrifices consentis par l'administration supérieure de l'enseignement, quoique considérables, n'auraient pas suffi à l'amener au degré de développement qu'il présente aujourd'hui, que pour en perfectionner incessamment l'outillage et l'installation son fondateur a dû, en outre de ses contributions personnelles, faire appel à des concours multiples, de la part d'administrations, de Sociétés savantes, de simples particuliers, et que notamment le Laboratoire est classé comme Station agronomique et reçoit en cette qualité une subvention du Ministère de l'Agriculture.

L'importance de sa installation est attestée, entre autres,

par ce fait qu'il a pu suffire déjà avec les seules ressources
en personnel et en matériel à la confection de la carte des
fonds marins de la région avoisinante et à leur exploration
détaillée au point de vue topographique, minéralogique
et biologique.

Il serait donc à préférer d'une grande partie des services
qu'il peut rendre comme instrument de recherches scientifiques
que de le laisser ou plutôt le faire descendre au rang de
simple titulaire d'une chaire de zoologie pure.

Ajoutons que toutes les questions relatives aux faunes,
aux associations animales, à l'influence du milieu sur la
répartition des organismes prennent une importance de jour en
jour plus considérable et de plus en plus appréciée à l'étranger.
Les grandes expéditions du Challenger, du Travailleur et du
Talisman ont déterminé le mouvement; mais ces voyages
embarquant dans une course rapide de grandes étendues de
mers ont soulevé plus de questions qu'ils n'en ont résolues.
On tend de plus en plus à en demander la solution aux
observations patientes et continues des laboratoires fixes, et
il importe de ne pas nous laisser devancer en France dans
cette branche de science presque nouvelle que est la zoogéographie.

Il ne s'agit pas de question de détail pour cela le
laboratoire Arago de la Faculté des Sciences de Paris à laquelle
il est annexé actuellement. Mais, au contraire, il y a un air
bien, semble-t-il, à raison des considérations précédentes, d'insti-
tuer à cette Faculté un service nouveau, distinct des différents
chairs de sciences naturelles auxquelles il préférerait égale-
ment son concours. Le service qui pourrait recevoir pour titre "Service
des recherches de Biologie marine" aurait son siège à la
Sorbonne, et aurait pour attribution principale la direction,
le perfectionnement et l'utilisation scientifique du laboratoire
Arago.

Une fois admis en principe, nous proposerions de le constituer par

les nominations suivantes:

M. G. Puroch, comme directeur des recherches de biologie marine, et directeur du laboratoire Arago.

M. S. Racovitz, chef des travaux (fonctions de préparateur à Danyuls).

M. Puroch semble spécialement désigné pour ce poste par la part continue qu'il a prise aux installations matérielles et aux travaux de laboratoire depuis sa fondation, par le développement qu'il lui a toujours montré, par sa connaissance approfondie de la faune de la région, et par l'ascendant qu'il a acquis sur l'équipage et le personnel de la station. M. Puroch est associé à la direction des Archives de Zoologie expérimentale qui ressembleraient comme par le passé le recueil à quelque sorte officiel des travaux du laboratoire.

M. Racovitz est un jeune savant étranger de grand avenir, déjà connu et estimé du monde scientifique par ses travaux, dévoué aux recherches marines, qui vient d'être attaché comme naturaliste à une importante expédition dans les Mers Arctiques, et qui se voit avec plaisir à Paris et une manière définitive à Paris où il a pris tous les grades, s'il lui est donné de trouver au service de l'Université un emploi à son zèle et à son activité.

Si ces nominations étaient agréées il n'en résulterait aucune charge nouvelle, aucun changement important pour la Faculté des Sciences, M. Puroch est actuellement sous-directeur chef des travaux de zoologie appliquée à la Faculté de Paris et le poste de préparateur pour le laboratoire de Danyuls, rempli en fait par M. Puroch, étant en réalité vacant. M. M. Puroch et Racovitz ne dépendent pas de traitement pour les fonctions qu'ils exerceraient comme un grand honneur d'obtenir, mais comme il est probablement nécessaire de faire suivre sur le état de chaque nom de fonctionnaire d'un traitement attribué à la fonction, le traitement affecté au préparateur de Danyuls (1100 fr.) pourrait être partagé entre eux et en faire le pair.

Une objection se présente, relative à M. Puroch, professeur titulaire à la Fac. des Sc. de Grenoble. N'y aurait-il pas incompatibilité entre les fonctions dont il se honorerait chargé simultanément dans deux Facultés différentes? En droit, cela ne paraît

pas été, & après les précédents. De nombreux professeurs de Facultés exercent cumulativement des fonctions d'ans & autres établissements (Observations, Instituts ou écoles diverses), & M. Pruvot lui-même, quoiqu'il n'ait pas perdu sa qualité de professeur à Grenoble, n'en a pas moins pu être nommé chef des travaux à la Faculté de Paris; il a dirigé l'école de cette Faculté en cette qualité les travaux pratiques des élèves au laboratoire de Zoologie. Officiellement, la situation resterait la même. En fait, l'obstacle serait dans l'éloignement des deux centres, Paris et Grenoble. Mais il conviendrait de faire tel ou tel que le service à Paris consiste surtout en rapports administratifs. Le siège véritable est à Dangeul et il est plutôt plus aisé à un directeur en résidence à Grenoble de s'en occuper activement, que si le directeur de l'établissement était entre les mains d'un professeur de la Sorbonne tenu par les exigences de son enseignement très chargé et de sa situation personnelle à un séjour presque continu à Paris.

En tous cas et jusqu'à nouvel ordre, M. Pruvot est en congé, remplacé dans sa chaire de Grenoble, et libre de consacrer tout son temps et tous ses efforts au service de la Faculté de Paris. Les inconvénients d'un cumul de deux fonctions ne se produiraient donc que quand le congé prendrait fin. Or, cette époque est à la discrétion de l'Administration Supérieure qui, si elle estime ces inconvénients graves pour le bien des deux services, malgré les raisons susénoncées, a le loisir de le reculer jusqu'au moment où le développement progressif de services de l'enseignement supérieur permettrait d'éloigner M. Pruvot définitivement de Grenoble, en lui assurant une situation équivalente à sa situation actuelle soit par une permutation, soit par une dotation supplémentaire de son service.



UNIVERSITÉ DE PARIS.

Faculté des Sciences.

N^o d'Enregistrement :

27

Paris, le 16 avril 1900

OBJET :

Monsieur le Professeur et cher Collègue,



A la date du 11 février dernier, M. le Recteur m'a écrit que l'exécution du projet de donation que vous voulez bien faire à la Faculté des Sciences meubles et immeubles que vous possédez à Bangolo-sur-mer donne lieu aux observations suivantes :

- 1^o Il serait nécessaire de procéder à une donation en forme, entre vifs, par acte notarié. Il est impossible de considérer comme un simple don manuel une libéralité aussi importante, qui comprend des terrains, des constructions, une bibliothèque, etc.
- 2^o Les dons faits aux Universités et Facultés étant exempts de tous droits envers le créateur, il y aura seulement à acquitter les frais de l'acte proprement dit.

Si vous n'avez pas d'objection à faire ou pouvez vous adresser pour l'établissement de la donation au notaire de l'Université, M. Cottin, qui demeure 6 Rue Royale.

Quant aux frais de l'acte, ils seront supportés par la Faculté.

Desireux comme vous de hâter l'exécution de ce projet, auquel j'attache un grand prix, je vous prie

de vouloir bien me répondre le plus tôt possible.

Veuillez agréer, Monsieur le Professeur et cher collègue,
l'assurance de mes sentiments bien dévoués.

Le Docteur,

G. Darboux

au bon

La séance du 10 juillet 1884, du 10 juillet venant aux heures
duquel vous êtes autorisé à accepter le don fait par M. de Laage-
Duhins à la Faculté des Sciences de son laboratoire de Banyuls
et de ses dépendances.

Le conseil a exprimé le désir que l'expression de ses remercie-
ments soit transmise au donateur.

Je suis heureux d'y joindre ma gratitude personnelle.

En portant cette lettre à votre connaissance j'ai grand
plaisir à renouveler ici au nom de la Faculté et au mien
l'expression de nos sentiments de reconnaissance et
à vous offrir Monsieur et cher Collègue l'assurance



M. Suwot

Projet
et
Certificat



1899

Le Ministre de l'Instruction publique et
des Beaux-Arts ~~et des Cultes~~

Arrête :

Article premier.

Le traitement de M. Trivost, Sous-directeur
Chef des Travaux de Zoologie pratique et appliquée
à la Faculté des Sciences de l'Université de Paris,
est porté de quinze cents à dix huit cents francs,
à partir du 1^{er} décembre 1899.



Art. 2.

M. le Vice-Recteur de l'Académie de Paris est
chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 9 décembre 1899.

Tout copie conforme :

Le Secrétaire de l'Académie,

Signé : E. Debrume

Signé : J. Leygues

Pour ampliation :

Le Directeur de l'Enseignement Supérieur,
Conseiller d'Etat,

Signé : L. Liard

Tout copie conforme :

Le Secrétaire de la Faculté des Sciences
de l'Université de Paris :

Hanneman



machinerie et de matériel, l'installation
du petit laboratoire sur la route, au quel
vous pouvez l'affecter si vous n'en trouvez
pas un emploi plus urgent.

Le devis pour l'allongement de Bassin
que je vous ai adressé en sera pas déjourné.
Il a été calculé avec soin et on aurait
même une économie appréciable si M.
Sagot pouvait terminer à temps son
travail qu'il fait à Corbeil et nous prêter
les planches pour le baladeau. Dans
tous les cas je ne vois pas que les notes
de la manière dont elles seront présentées,
laisseront des malices - quelque observation
de la part de la Saboterie; on en s'en
apercevra même pas, du moment où vous
verrez dans les limites de vos crédits.

Il fait ici très-froid et un vent du
Nord comme en hiver. Je grelotte avec
14° seulement dans mon cabinet, un vent
fougueux comme au dehors et si j'ai à peine
tenu la plume.

Veuillez agréer, Monsieur de Choisy, mes
travaux de bon souvenir et de respectueux
salut.

J. Leveillé

UNIVERSITÉ DE PARIS

Banyuls-sur-Mer, le 9 Mai 1899.

LABORATOIRE ARAGO

BANYULS-SUR-MER

(Pyr.-Orientales)



Monsieur de Choisy Maître,

Les Icones histologicae de Kolliker que
vous donniez ne sont pas ici; nous avons
seulement à la bibliothèque les Icones
zootomicae de Carus, [in folio, Leipzig 1877] que
vous avez fait envoyer cet hiver. Kolliker
figure sur la liste des collaborateurs, mais il
n'y a qu'une seule figure, et encore insigni-
fiante, sur les Alcyonaria.

L'abbé m'écrivit qu'il a remis son manuscrit
à M. Schleichler la semaine dernière. Il a
trouvé ses planches bien faites et vicieuses;
il les a renvoyées à Dijardieu pour les
concorcer avec nous, mais n'a rien reçu
depuis. Il demandera que le tirage soit

gris ou couleur violet ou rouge,
ou lui-même en noir, pour atténuer
les défauts.

Ainsi M. Schlider a été avis à faire
obtenir le travail qui est fini de l'ouvrage,
le manuscrit de Langewinkel, Satti et
Yung; cela doit suffire et au-delà pour
la partie fascicule.

En ce qui concerne vos planches en
couleurs sur le Alcyonaires, la raison
pour laquelle je vous en ai parlé, que fait le
reproductions photographiques par trois
couleurs en positif, rouge, bleu et jaune
est Picou et Dubois à Putzhaus. Elle
est bien connue de M. Schlicher, ainsi
bien que ses prix, mais que c'est chez elle
qu'il faut acheter une partie des
planches de la zoologie comparée. Dans
le dernier volume des Procédés, la planche
53 (p. 300) peut vous donner une idée
de leur manière; elle reproduit une
planche de vos Cyathoides de Rosoff; mais j'ai vu des reproductions d'aquarelle

qui étaient plus jolies.

Je vous remercie la lettre de M.
Romand. L'abandon que vous m'avez
que vous fait le prix de Roland est
indéterminé une solution satisfaisante
à certains points de vue; au moins
vous s'occuperez de ne pas travailler
pour le roi de Prusse. Seulement il vous
reste à trouver les moyens de faire à la
région de construction et de construction.
J'espère que vous voudrez bien me permettre
d'y contribuer un peu pour ma part et de
mettre à votre disposition 4000 francs que
je vous enverrai ou vous retournerai aussitôt
qu'il vous plaira. Je suis heureux de recon-
naître qu'il y a une trop grande mesure,
à mon gré, tout à que je dois à votre
œuvre de Danzig, et je souhaiterais que
cette somme soit mise à votre disposition
pour l'installation de l'atelier, sans
être obligé de remettre les contributions
à une date indéterminée, comme à Paris,
il y a des compléments indispensables de

Novoritzka & am sure son retour à Paris ; il ne doit plus être question de retour dans les régions antarctiques, puisqu'il me parle d'un séjour de deux ans, avec quelques absences. Il va évidemment avoir à s'instiller le Sorbume avec ses collections, cela lui obligerait de le voir aller dans un autre laboratoire que le votre s'il craint d'être pas y avoir à sa disposition une pièce forcée ou étaler ses affaires. Parly. vous, si il vous demande un cabinet, me faire le plaisir de mettre à sa disposition celui que j'occupais l'année dernière ; je l'aménagerai très bien un coin, par exemple, dans la pièce en feu destinée au service général du laboratoire.

Très agréablement,
Monsieur et Cher Maître,
l'assurance de ma respectueuse
dévotion,

J. Pruvost

UNIVERSITÉ DE PARIS

Banyuls-sur-Mer, le 3 Juin 1899.

LABORATOIRE ARAGO

BANYULS-SUR-MER

(Pyr.-Orientales)



Monsieur et Cher Maître,

Voici une lettre de M. Cartailhac, que j'ai ouverte parce qu'elle était adressée au laboratoire impersonnel. La date du 3 Septembre choisie pour l'excursion west plus bien avantagée pour nous ; nous ne pourrions probablement pas être à Banyuls à cette époque, et il faudrait probablement que j'y assiste ; je vous prie de me dire ce qu'il faudrait faire.

Dès qu'il y a trois kilos d'anchois, toute la population est affolée ;

on en a pris une centaine de quintaux,
et c'est de l'éclaire; il n'y a plus une
seule barque à terre, les hommes sont
menacés de perdre leur engagement parce
qu'ils ne trouvent pas de remplaçants
pour cette quinzaine; leur travail de
reste, s'en ressent et dans l'impossibilité
d'avoir à temps vos instructions, je
me suis décidé à les congédier aujourd'hui.
Le désarmement aura été ainsi fait
le 1^{er} Juin. Du reste avec l'ajournement
du bassin de radoub il n'y a plus
rien de travail urgent pour l'équipage,
et nous réaliserons encore une petite
économie d'une centaine de francs.
On travailla avec activité au
bateau. On taille et appareille en
moyenne quatre membrures par jour;
la quille animera toute l'échelle
dans une quinzaine de jours. Quand
vous reviendrez ici à la fin du mois

qu'elle de membrures servira certaine-
ment en place et vous pourrez juger
déjà de l'aspect général de votre
futur bateau. J'espère que la quille
sera terminée également.

Les 4000 fr. que j'ai pris de l'Etat
à l'intention du laboratoire étaient
destinés dans mon idée aux installa-
tions et aménagements du bateau.
Je vous les ai offerts pour contribuer à
payer la coque si vous le trouviez
préférable ou pour être offerts à tel
autre usage qui il vous plaira. Si vous
n'en avez pas besoin pour la coque c'est
tant mieux; il me servirait qu'ils
ussent leur destination primitiva, car
je crains avant-ager de toutes façons
et économique de terminer l'installation
d'un coup. Mais quel que soit l'usage
que vous en ferez je vous prie instam-
ment de ne pas me le faire en cause et
de garder le silence sur leur provenance.

Mais de toutes façons le cli de la solennité
est dans un vote de la Faculté. quand
vous jugerez le temps venu de le proposer,
vous voudrez bien m'en prévenir un peu à
l'avance; j'irai voir les membres du conseil
succinctement, et si j'aurai de les persuader.
Jusqu'à là le plus sûr est de laisser les
choses en l'état, quel que finisse que
peuve être l'incertitude pour vous
comme pour moi. Mais laissez-moi:
vous le sçavez encore, si votre décision n'est
pas déjà complètement prise, de ne pas
prendre une autre voie.

Très-cordialement,
Monsieur le Chef Maître,
Assurance de ma respectueuse dévotion,

J. Prevot

SORBONNE

Paris, 4 juillet 1899.

FACULTÉ DES SCIENCES

LABORATOIRE

ZOOLOGIE

Monsieur le Chef Maître,



à propos du projet

Je vous ai soumis hier en fin de lettre
quelques réflexions au sujet de vos projets
pour vos laboratoires. Voulez-vous me
permettre d'y revenir encore? Plus je
retourne la question, plus je demeure
convaincu que vous n'obtiendrez aucun
résultat en dehors de la Faculté. M.
Gréard, tout bien disposé personnellement
qu'il puisse être, n'ira certainement
pas contre son sentiment unanime,
il l'a prouvé en ne portant pas devant
le conseil de l'Université vos propositions
de cet hiver; M. Liard continuera à
répondre, comme il l'a fait, que c'est

une question d'Université.

Mais pour éviter un nouveau vote déplorable de la Faculté qui, après celui de l'année dernière, constituerait un échec irréparable il est de toute nécessité que vous ne passiez l'été la question devant elle que quand vous estimerez que le temps sera venu de prendre votre retraite. Vous pourriez alors déclarer votre intention de la prendre si la question de vos laboratoires reçoit en même temps une solution conforme à vos vœux et à l'intérêt de leur avenir.

La solution qui concilierait tout et qui a le plus de chances d'être favorablement accueillie paraît celle qui correspond le mieux à l'intérêt général de la Faculté, elle paraît toujours la suivante :

Les laboratoires de Baryule et de Rosauff rattachés non à une chaire particulière, mais à l'ensemble de la Faculté, administrés par un Directeur sous le

Contrôle du Conseil de la Faculté ;

M. Puroch, professeur à Grenoble,
Directeur.

M. Racovitz, sous-directeur en chef de
l'œuvre.

Avantages : tous les services de la Faculté bénéficiant au même titre des services des laboratoires ; pas de création de postes nouveaux, pas d'augmentation de budget.

Au point de vue de la Faculté, le nom de Racovitz apporterait une force à la combinaison ; il y est très estimé et jouit de nombreuses relations.

Au point de vue de l'Administration ou du Ministère, sa qualité d'étranger doit faire exclure la possibilité de le voir chercher à transformer plus tard sa place en une place largement rétribuée. Si, au reste, elle était un obstacle, il n'hésiterait pas, j'en suis sûr, à demander sa naturalisation pour obtenir un poste qui comblerait tous ses vœux.

Au point de vue de vos laboratoires, sans parler de sa valeur scientifique, il faudrait toujours un préparateur à Baryule et si on vous autorise le vœu personnel sur qui vous lui-même portez votre choix.

est indépendant et distinct de celui
de zoologie existantes. M. Paves
serait nommé directeur des recherches de
biologie marine à la Fac. des Sc. de
Paris, et directeur du laboratoire Arago,
M. Racovitzza nommé chef des travaux
(fonctions de préparateur à Banyuls).

tant que nous conserverez votre chaire,
puis que je reste en congé, ma situation
de professeur à Grenoble ne sera pas plus
un obstacle qu'elle me l'est actuellement.
Quant vous jugerez l'heure venue de
prendre votre retraite, la Faculté et
M. Liard auront le choix ou de me
trouver un remplaçant qui viendrait pour
me faire quitter Grenoble ou de me
laisser administrer par le Grenoble le
service.

Il y aurait bien alors une autre
solution, mais qui me paraît un
peu du domaine du rêve et dont j'ose

S^t Amand 28 Juillet 1897.

veuillez
me il
plaise le servir
au service
maritime



Monsieur et cher Maître,

Juste au moment de partir de Paris,
je me suis rompu quelques fibres
musculaires, dans le jarret et cela
m'a obligé à garder la chambre depuis
mon arrivée à S^t Amand. C'est vous
dire que j'ai longuement réfléchi
la situation. Elle me paraît, plus
que jamais, avoir peu d'attraits:
1^o hostilité de la Faculté qui ne
fera rien de son propre mouvement;
2^o désir sincère de M. Liard de la résoudre
à la question de Banyuls une
solution qui vous agré. C'est donc le

son côté seulement qu'on peut
attendre quelque chose, soit qu'il
reviende me nommer directement,
soit qu'il préfère agir sur le Doyen
et par son intermédiaire sur le
Conseil de la Faculté.

Mais quelle proposition forme tu
présenter, et les quels arguments
l'appuyer ?

On ne peut pas peut-être autrefois
me pas amener Banyuls à la
Sorbonne, mais la chose est faite
il n'y a pas à y revenir. M. Liard
lui-même n'a pas le droit d'envoyer
à une Faculté une partie de son
patrimoine pour le sa propre autorité
en faire don à une autre; et eût-il
ce droit à la rigueur, qu'il n'en userait
certainement pas vis à vis de la Faculté
de Paris. C'est, si on le veut, dans ce sens

qu'il faut entendre l'impossibilité
dont il s'agit de changer l'attribu-
tion du laboratoire de Banyuls. C'est
probablement aussi parce que cela lui
paraissait résolu au même qu'il a
montré la la répugnance à l'idée de
me nommer Directeur de Banyuls tout
en me laissant ma situation à Grenoble.

Mais c'est autre chose d'envoyer Banyuls
en service distinct, tout en le laissant
rattacher à la Sorbonne. Pour éviter
l'objection et pour montrer que ce
rattachement est effectif, il conviendrait
je pense, de demander à M. Liard la
création d'un service nouveau à la
Sorbonne, le service des recherches de
biologie marine p. ex. Le terme de
biologie, quoique vous ne l'aimiez guère
ni moi non plus, me paraît pourtant
dans l'espèce préférable à celui de Zoologie,
pour bien préciser que le nouveau service

à peine vous parler. Si à ce propos,
comme tout le fait supposer, c'est
M. Perrier qui doit vous remplacer,
et si je pouvais être nommé à sa
place au Muséum, n'y aurait-il
pas lieu à un échange de laboratoires
entre les deux établissements? La
Solenne serait débarrassée de moi,
M. Perrier lui apporterait Saint-Vaast
et le Muséum recevrait en échange
Bangulu, ce qui lui serait une
acquisition d'une autre valeur que
la qu'il perdrait, et cela vaudrait
mieux aussi pour l'avenir de Bangulu.
Mais cette solution vous agréerait-elle
et vous semblerait-elle possible? Elle
dépendrait pour une grande part
de M. Milne-Edwards. Quel serait
son sentiment? Souhaiterait-il pour
le Muséum la possession de Bangulu
au point de ne accepter par dessus le

Famille de nos, Monsieur de la Roche, Parisienne de la rue de la Harpe

Marché ? Serait-il prudent
de le tâter à ce sujet ? Ce sont
toutes questions auxquelles je n'ai
pas de réponse. Mais il faudrait
en tous cas que je sois en possession
d'Etat

Pur le moment il s'agit seule-
ment de la direction de Banguls,
service indépendant. J'ai fait
un brouillon de très-mais explicatif
que je vous enverrai demain et
vous voyez si j'ai bien rendu vos
idées et vos intentions



Quoique très-amb encore un
peu je compte partir dimanche
pour être lundi à Roscoff.

Avant de partir de Paris j'ai
commandé les appareils d'air oxy-
gène l'acétylène; ils me devront pas
tarder à être envoyés à Banguls et
pourront être faits avant le 1^{er} Septembre.

De Dixième à un testament et de la
détournance des legs particuliers. S'il n'y
a pas de legs à titre universel, ce sont les
héritiers naturels du défunt, même
s'ils sont complètement déshérités.

C'est un moyen à que j'ai toujours
eu grand plaisir à employer; mais je ne suis pas
homme de loi. Aussi je ne saurais trop
vous engager à faire rédiger vos volontés
par un notaire qui saura en dresser
de lui-même une forme inattaquable
et du moins de vous éclairer sur le
danger de telle ou telle rédaction. Les
termes juridiques ont un sens et diffèrent
de sens grammatical que nous leur
attribuons, nous autres profanes!

Enfin, mes amis: appelez votre attention
sur les précautions à prendre pour ne pas
exposer votre ou vos legs à des droits

Roscoff 31 juillet 1919.

Mon Cousin
révisé par
Gautier



Monsieur le Maire,

En arrivant ce matin à Roscoff j'ai
honné vos deux lettres du 26 et 28 juillet.
Vous savez combien je suis devoué à
votre personne et à votre œuvre et combien
je vous suis reconnaissant. De désir
que vous soyez bien fait le projet de
me confier. Puisque vous parlez de repaire
votre testament, quel que refusé
que j'ai à traiter avec vous de ce sujet,
refusé obtenu de vous par la force

que j'y ai et mise beaucoup, n'y
avoir pas d'intérêt personnel, autre
que l'honneur de continuer érudite-
ment vos efforts, & only. vos me
présenter seulement quelques observations
de forme?

Tous n'avez probablement pas plus
qu'un moi de la quantité de ces le-
guités qui peuvent être invoqués
légalement contre un testament. Je sais
seulement qu'un testament doit
absolument être daté et, par l'avis
entendu répéter et prouver souvent,
qu'un testateur prudent doit énoncer
seulement sa volonté sans s'attacher à
les expliquer ou à les justifier. Il faut
surtout qu'on ne puisse pas soupçonner

à la lecture que le légataire n'est pas le
vrai destinataire, mais une personne inter-
posée ou un fidèle-commissaire cachant le
destinataire véritable.

Vous voulez lui donner à lui d'argent
d'être votre exécuteur testamentaire. Mais
il faut réfléchir que cette qualité est
incompatible avec celle de légataire.
quand on désigne un exécuteur testa-
mentaire, on ne peut lui attribuer dans
le testament que ce qu'on appelle un
diamond, c'est-à-dire à titre de souvenir
ou de remerciement soit un objet soit
même une somme d'argent, mais toujours
d'une valeur faible relative et à
l'actif de la succession.

à défaut d'exécuteur testamentaire
désigné par le testateur, c'est le légataire
universel, s'il y en a un, qui est chargé

de succession enrobilante, qui devant
être payés de leurs deniers, et de lors da
legs, constituer ainsi une charge écrasante.

Je ne parle, bien entendu, que de la
partie de la succession que j'appellerai

Scientifique, celle qui est improductive

de revenu et qui dans votre volonté ne
peut pas être aliénée. Il est important

pour cela de ne pas faire d'estimation
dans le testament et de ne y rien dire

qui leur - faire supposer que vous lui
attribuez une grande valeur Vénale.

On verra certainement pas un
inventaire après décès. Aussi serait-il
préférable peut-être, tout en désignant
suffisamment ce que vous voulez léguer,
de ne pas trop préciser le détail des objets.

Dire, par exemple: "Je légue: 1° à M.



toute la partie de ma bibliothèque qui
est dans mon appartement de Paris et
dans ma propriété de Las Fons; 2^e à
M. la partie de ma bibliothèque
personnelle qui est en dépôt dans le laboratoire
Orago; 3^e à M. tous les meubles,
instruments et machines qui m'appartiennent
et ont été déposés par moi, à titre temporaire
et à diverses époques, dans les bâtiments du
laboratoire Orago."

Cela vous permettra, si les choses tournent
à votre gré, de abandonner dans l'avenir
tout ou partie au laboratoire ou à la Faculté
elle-même, sans avis à repaire votre
tentement sans cesse.

Maes, je termine encore par le même
repaire: tout cela est peut-être mauvais;
me fâchez rien sans consulter votre notaire.

Très humblement,
Veuillez agréer, Monsieur et Madame,
l'assurance de mon respectueux dévouement,

J. Dewozz

l'alcool est forte et se voit souvent
travailler l'éclairage pour l'excursion
Carkharac. J'ai eu à David le
comptant sans retard, dans ce cas, une
petite provision de carbone de calicum.
M. Desoy a proposé de nous fournir le
carbone dans de bonnes conditions de prix,
à 50 fr les 100 K^g à condition de passer
avec lui un marché pour une consommation
annuelle minima. J'hésite pourtant
à vous proposer de prendre ainsi un
engagement pour une longue durée,
cela peut avoir des inconvénients. Mais
on pourrait peut-être lui en demander
à l'achat deux mêmes conditions une
assez forte provision 4 à 500 kilos, sans
préciser l'expérimentation avant de nous
engager, la quantité que nous devrions
consommer.

J'ai payé, comme vous le voyez,
au compte du laboratoire, la note de
50 fr pour l'habillage scaphandre.

Vous voyez bien formelle un mail sur
la disposition budgetaire à laquelle

Rocoff, 27 Août 1899.
Toutes les
Mr Desoy a profité
de mon battement



Monsieur et cher maître,

Dans ces jours derniers, depuis votre
retour à Las Fons, j'ai été empêché de
vous écrire, par la grande pluie. J'ai
voulu ne rien laisser perdre, car c'est la
seule vraiment forte que je venais à
Rocoff cette année. J'ai pu aller et
combinaison d'étudier un assez bon nombre
de têtes d'Amphioxus; mais malgré ces deux
voyages, au bateau de Puerl nous
n'avons pas pu avoir l'espoir que si
Cherchais, les plus du reste que
d'Amphioxus. Mais Marty en a trouvé
trois à la grece, au Cerf, et ils ont été
envoyés à M. Desoy. J'ai alors cherché

De nouveau à la mort en prochain.

Le pauvre M. lent à s'être envolé
lui rapidement, a effé, et je pourrais
à peine y croire en ouvrant la lettre
de faire part en même temps que vous
m'avez écrit sa lettre du 12, si vous le
retournez car c'est la dernière et vous
voudriez peut-être la conserver. C'est
une grande perte pour les Archives
anglaises, il était très distingué et probe
également aussi pour la maison Schleicher
à laquelle son expérience et son esprit
calculateur vous aidé par ses bons
conseils.

Cette mort si inopinée se présente
meurt nous mettra en retard encore. M.
Schleicher a renvoyé à Boudan une
dernière et dernière mise en page,
je ne sais pourquoi, puis que Boudan
avait donné le bon à tirer après consultation
sur la forme; il se a renvoyé la
dernière feuille qui bien.

Vous est à répondre: sa bravade
son plus long que il ne croyait; il

Cette maquette sur 22 pages environ,
avec 6 ou 8 planches. Elle fait plus d'un
fascicule. Ne vous êtes-elle pas obligé, avec
qu'il y a avant lui, de la remettre au
commissaire de l'ouvrage prochain? Il
ne paraît pas se plaindre de cette œuvre.
Léon Smith, mais il désire avoir été fier. Il
faut voir dans comment est-ce pour le
4^e fascicule.

D'après ce que vous m'avez dit qu'il était
un peu embarrassé relativement à la
date où il désireait ces documents, expériences,
il avait peur de déranger quelqu'un de
vos sujets; il me dit qu'il avait un
le constructeur de ces appareils, est. Chouffon,
ami de Barysh le 3 Septembre et
lui, Boudan, le 4.

David m'a écrit que la construction
du nouveau Roland avance et qu'on
compte lorsqu'on fait le lancement dans
les prochains jours d'octobre.

Les appareils d'essai et d'essai
ont été amis, ils devraient être
depuis longtemps. Je ne sais pas si l'instal-

vous souly, semble-t-il vous en être ?
" Leguer à la Faculté de Paris tout ce
qui vous appartient au laboratoire Arago,
à condition que le laboratoire soit indé-
pendant de la chaire de zoologie et que
M. Ponsot en soit nommé directeur, faute
de quoi le legs sera retenu au legsaire
universel." Mais, vous assurez que la
Faculté acceptera le legs, acceptera de
payer de lourds droits de succession pour
avoir les mains liées ? Est-il sûr qu'elle
ne trouvera pas plus avantageux, tout en
gardant le laboratoire lui-même, et en
gardant sa liberté pour le choix du
directeur, d'abandonner le legs et d'acheter
à vil prix, à la vente que sera forcée d'en
faire le legsaire universel, ce qui sera à
sa convenance dans le matériel, ins-
truments, livres, &c... ? à moins encore
qu'elle ne préfère laisser tout disperser
et consacrer à d'autres installations la
somme qu'elle aurait consacrée soit à ces
achats soit au paiement de droits.

Mais je réfléchis plus je me convaincs

que la question n'est pas de celle, qui
serait été réglée par testament; et y
aura toujours comme obstacle, pour en
parler que de celle-là, en laissant de côté
la contestation, et ^{si possible}, la
question pécuniaire des droits de succession.
La question devrait être réglée de votre
vivant. Si est d'ici vous donnez une garantie
certaine que votre œuvre ne tombera pas
entre de mains que vous estimez indignes,
vous n'avez qu'à laisser un laboratoire
à qui vous appartient et à y déposer
vos reçus acquittés. Presque tout est
objets mobiliers, et "à fait de meubles
possession vaut titre". Le laboratoire sera
propriétaire par cela seul. Vous pouvez
faire valoir cela auprès de l'Administration.
Si vous n'obtenez pas satisfaction je
ne vois guère d'autre moyen que de
donner de même de la main à la
main les objets avec les reçus et un
mot de votre main constatant le
don à une ou plusieurs personnes de

confiance qui en feraient ultérieu-
ment l'usage que vous leur auriez
indiqué.

Pard. Mon ami, je ne sais ce que
vaut l'idée ^{pour moi, très facile}, de la donation ou une
vente régulière en lieu de tout ce qui est
à vous au laboratoire. ce vous en réservant
la jouissance votre vie durant.

Mais un legs sous condition à la
Faculté ou parait chose grosse d'incon-
tétudes et de dangers.

Yerville, Agreé, Musicien et Che-
valier, l'ami de mon
respectueux dévouement.

J. Prevost



le moment. Il doit venir à Bayul
assister à un mariage prochain ;
on dit qu'il doit retourner incessamment
à Paris. Je vous envoie quand vous
saurez quelque chose de précis.

M. Deperet a dû partir hier ; il
devait venir au laboratoire la Patrie, mais
il en aura été empêché par le mauvais
temps. Je ne l'ai pas vu et n'ai pu le faire
inscrire sur le registre ; il doit en rester
ceux prochainement et soavent.

M. Don de Buen m'a annoncé son
avis sur la Commission avec ses élèves.

Il y a beaucoup à faire au laboratoire.
Je vis le matin en matin, après à chaque
instant pour un détail à régler, sans
un moment de loisir pour la zoologie.

Bonne nuit, Monsieur de Choisy, et
l'assurance de ma respectueuse dévotion,

J. Guérin

Bayul le 21 octobre 1899.



Monsieur de Choisy,

Il est inutile de faire de nouvelles
au sujet de votre entrevue avec M.
Léon ; peut-être vous en fera-t-on
sachant prochainement.

Comme vous ne m'avez pas répondu
sur la question du Muséum j'ai peur
que vous n'ayez compris que je vous
proposais de substituer à la proposition
primitive (autorisation du laboratoire
Congo et création à la Sorbonne d'un
service de biologie) un projet n'ayant
rien de réel actuellement. Ici je vous
remercie.

pas été dans mon esprit, puis qu'il
s'agirait de votre succession que
Dieu merci, n'est pas ouverte. Il n'y a
rien à changer aux propositions de
votre brasseur, mais un argument qui
présente avec fondance et long une preuve
éventuelle pourait contribuer au consé-
tement de M. Liard en dissolvant ses
crédits, au sujet de la situation future
à la Sabonne, quand vous vous retirerez.

Il n'en est pas moins vrai que cette
permutation, si elle devenait réalisable,
me paraîtrait le meilleur solution
au point de vue tout-à-fait définitif.

Donc le contraire, nous pensons que
M. Liard consentirait peut-être à vous
le faire construire dans son usine, ce
qui lui aurait ~~peut~~ été facile, avec
leur outillage. Mais le copierman, chez
un spécialiste, c'est trop cher; je ne veux pas

vous demander encore une dixième
semblable. Or le construira plus tard,
ici à l'atelier quand on pourra; il
vendra encore environ à 500 francs.

Le travail continue, pas aussi vite
que je voudrais, tantôt par le mauvais
temps, grande pluie et grosse mer d'Est.
Le bateau ne pouvant être pris au bassin, il
vaut certainement mieux remettre le
parapente après complet achèvement.

Bonafin ne paraît pas pressé pour les
4000 francs; il n'en a pas parlé. C'est à
lui que j'ai fait faire la cabine du pont et la
petite cabine pour la cuisine; ce sera mieux
fait que par le menuisier; mais c'est en
dehors du prix convenu pour la coque seule.
Voilà qu'ils me disent maintenant que
l'ancien mât sera trop petit, et qu'il
faudra probablement le changer. Or rien
finira jamais avec les dépenses et prévisions.
Je n'ai pu savoir au sujet de M. Pons en

18^e Session (1897, Paris).

Avec l'ami que vous avez fait
faire de l'inspiration de Paris, quelques
lignes rigues n'ont pas coûté. Le
nouveau langage:

- Commission of Fish and Fisheries, London.
Sioux Report p. 1877.
- Dictionnaire de physiologie de Richet, a qui
a paru entre T. III, fasc. 1 et T. IV, fasc. 2.
- Jemaische Zeitschrift, T. XXVIII, fasc. 2.
- Ann. Du Muséum de Marseille T. V, fasc. 1.
- Quarterly Journal, n^o 187.
- Journal of Morphology, a qui a paru
entre T. XIV, fasc. 2 et T. XV, fasc. 1.

Pour être en ce qui dans vos placards
de la rue de l'Obélisque.

Vous attendez votre télégramme pour
que David parte = votre rencontre.

Venillez agréer, Monsieur et Cher Maître,
l'assurance de ma respectueuse reconnaissance,

J. Perron

Paris, le 3 Novembre 1897.

Le tout est en ce qui
que tout s'est bien passé pour
l'excursion, or ils qui ont vu le plaisir
que les logiques ont fait de l'usage et ont tout
cousi dans des chaises qui ils occupaient la ville.
Il y a probablement inspiration. Je vais me rendre compte
de toutes les affaires.

Monsieur et Cher Maître,



M. Don le Dieu vient de partir
avec ses étudiants. Ils étaient 32
tout restés ici de mardi à aujourd'hui
vendredi, sauf l'après-midi d'hier
passé à Perpignan, et sont partis
en chaises de leur ex-cursus. Tout
s'est bien passé. On a dormi pour avoir
un coup de chalut, ils ont eu
quatre conférences de M. D. le Dieu,
de son assistant, d'un professeur de

Gerone qui le accompagnait et
de moi. M. Odon le Duc a
transmis votre télégramme, si vrai,
à toute la presse espagnole. Il
a été l'exclusion par un discours
enthousiaste sur votre œuvre, en
comparant la méthode expérimentale
telle qu'elle est pratiquée dans votre
cercle et dans vos laboratoires, avec
les fausses idées théoriques auxquelles
on est réduit à l'époque. C'est
toujours agréable d'entendre vous
rendre justice; il est facile de se
vanter que vous ne remontiez pas
toujours les mêmes sentiments en
France. M. Odon le Duc veut
poursuivre prochainement dans le Ann.
des Sc. natur. de Madrid une note

d'histoire de la laboration Orago et il
m'a chargé de vous demander si vous
me pourriez pas disposer en se faisant
pour cela de quelque tirage à part
des publications que vous avez faites
ce sujet dans les Archives.

Votre première lettre après votre arrivée
avec M. Liard m'avait inquiété. La
décision est grande mais elle n'était pas
tout à fait impérieuse. Laissez-moi vous
supplier de ne pas la prendre trop
cœur, au point d'altérer votre santé.
Il y aura encore à régler on de chercher
autre chose, surtout avec le cercle des
solutions possibles est bien restreint.

Vous m'avez demandé à quel bureau
à la Bibliothèque des Copistes, rendus de
l'Association française. Il n'y a
seulement les deux premières sessions
(1872 et 1873) et la première partie de la

Songez avec bienveillance qu'on n'a pas
encore commencé à toucher aux machines.
En tous cas, il va falloir songer bientôt à
l'acte de francisation. Je vous prie
aussi de me dire à quoi vous avez décidé
d'attribuer les 5200 fr. que j'ai loujors
en votre famille, est-ce me représentant avec
ma part contributive. D'après nos calculs
c'est à cela que nous aura à peu près tout
ce qui est en dehors du traité avec
Bonaparte pour la coupe (cavité du pont,
embrasement, grément et voilure,
peinture, chaînes, pièces à fondre, tuyaux
des machines, soutes à charbon & caisses
à eau.) Si vous voulez bien en faire un
emploi, ayez la bonté de me le dire; cela me
mettrait plus à l'aise pour combler le
trou.

Veuillez agréer, Monsieur de Choiseul,
l'assurance de ma respectueuse reconnaissance,
de votre très dévoué et fidèle serviteur,
J. Prevost

Quelques nouvelles naturellement,
d'une visite de M. Lécuyer à la marine.

Dangels, 6 novembre 1899.



Monsieur de Choiseul,

Deux mois depuis que j'ai écrit en
votre honneur de l'absence, c'est
peut-être un peu exagéré; je les ai
reçus à la librairie le soir même de
mon départ pour Dangels. Je les ai
remplis avec une feuille et rebri de
texte pour compléter le fascicule, et je
l'ai remis, quand j'ai reçu les placards
de M. Boudouy. Il m'en est parvenu
mais que je n'ai pas fini de mettre
sur pied mon malheureuse mémoire
pour la partie bibliographique que je

on pouvait faire qu'ici. Cela vous
donne de la ce que j'ai tenu de
travail urgent à faire en arrivant à
Danyut.

J'ai tenu : fini l'acétylène, qui
haine depuis le mois de juillet, para
qu'il va falloir songer à payer le
journalier à la maison M. Blanc. on
ne se fige pas ce qu'il faut de
plaques de scellage, de luges de sus-
pension, de raccords, de robinets, &c.

Les accessoires finissent par monter
plus haut que les appareils & est arrivée
aux mètres. Malgré les robinets on
les plus économiques, qui qu'on fabrique
à l'étranger tout ce qui est possible
de faire, je vois avec desespoir la note
s'envoler, elle atteint et va dépasser
mille francs. Il est vrai que l'installation
sera complète et définitive; j'espère

qu'elle sera terminée pour votre arrivée.

Le barreau vous envoie aussi du travail;
il "avance", suivra l'exploration en avance,
mais ne se finit pas vite. Le premier
que nous avions engagé pour faire des
plans, les retouches, les photos, placards, &c.,
vient de nous planter là, avec du bois
à moitié travaillé. On en a trouvé un
autre; si le venait de main, mais sera-t-il
capable de fabriquer des pièces d'artisanerie,
on faudra s'il aller le faire exécuter à
Peypignan? Le prix de compte on va
allonger le trait à un mètre; la solution
est arrivée et commandée; le travail demande
pour la faire deux mois, et à condition
que Rocaris elle piquement à Port-
Vendre l'adon pour le grément. Desid
affirme que le lacté sera terminé et que
le barreau pourra faire les essais avant la
fin de décembre, avant son départ. Je
voudrais partager cette confiance; mais si

Banyuls 15 Mars 1899.



Monsieur et Cher Maître,

Je ne sais pas si j'ai bien saisi le sens exact de la réponse que vous a donnée hier M. Liard. Voici ce que j'ai compris: M. Liard serait d'avis d'enlever Banyuls à la Faculté de Sciences pour l'attribuer à l'Université tout entière sans qu'il soit rattaché à une chaire ni même à une Faculté d'enseignement; et il compte en parler lui-même la première à M. le Recteur. Cette solution, si elle est acceptée par la

il faudrait que l'Université fasse une création nouvelle à peu près équivalente comme titre et comme appointements.

C'est, j'assume, cette question de titre et de la situation officielle y attachée qui m'inquiète un peu.

Enfin je ne constituerai pas le personnel à moi tout seul. Racovitz a son titre attaché au laboratoire, et continuera-t-il à le diriger dans les conditions nouvelles? On pourra faire valoir qu'il y a toujours un flanc d'assistant attaché au laboratoire et qui elle-même peut pas être supprimée.

Banyuls, nous y arrivons votre attention sur ce côté un peu bien personnel de la question; c'est qu'il s'agit pour moi d'une affaire pour toute la vie. Mais, quelque soit la solution qui interviendra je n'en ai pas moins été très heureux de voir que la question a enfin fait un grand pas, et d'espérer que vous l'avez bien

Je vous prie de m'excuser de vous avoir écrit
à ce sujet sans vous l'avoir dit auparavant.
Monsieur Liard, s'il en a le temps, pour m'en parler
à ce sujet. Je vous prie de m'excuser de vous avoir écrit
à ce sujet sans vous l'avoir dit auparavant.
Monsieur Liard, s'il en a le temps, pour m'en parler
à ce sujet.

J. Racovitz

Je dois me en faire le conseil de l'Univ.
Vos idées paraissent être très-avantageuses
et de nature à vous donner toute
satisfaction, puisque c'est l'auto-
nomie que vous réclamez. Je crois
vous être d'accord avec votre propre
sentiment et l'approuvant sans
réserves et en vous priant de faire
tous vos efforts pour la faire admettre
dans le moindre délai possible.

Seulement il faut bien envisager
que ce n'est là qu'un premier pas,
le côté en quelque sorte négatif de
la question; le côté positif est la
situation réelle qui sera faite au
laboratoire lui-même et à son
personnel. Je pense qu'il serait bon

de s'en préoccuper dès maintenant.
Lui qui encadre le laboratoire, une
fois réglé de tout lien avec une chaîne
il ne pourra plus compter sur l'appui
financier de celle-ci et sera réduit à
son crédit propre de 5000 fr. qui est, vous
me le savez, que trop bien insuffisant.

L'Université voudra-t-elle consentir
quelque sacrifice en échange de ce cadavre
que vous lui feriez?

Lui qui concerne le personnel. La
question se pose exactement au point où
vous l'avez traitée dans votre brochure et
je ne vois pas que M. Liard vous ait
donné son avis à ce sujet. Deux solutions
seulement; on me confie l'administration
du laboratoire tout en me laissant
à Grenoble (alors aucun sacrifice pour
l'Université); on m'enlève ma place de
Grenoble et mon titre de professeur, et alors

Paris le 25 Mars 1899.

Paris le 25 Mars 1899. J'ai pu à mon côté, grand de mon bureau, pour l'instant.

Je voudrais pourtant bien être la pour
surveiller le mariage entre com-
mandes et en train d'éducation.

D'un autre côté, j'espère que
la présence à Paris pourrait être
utile pour l'affaire de l'Université
et de la Sorbonne. Mais quand vos propositions
seront discutées par la Faculté?

Je ne sais que décider et je voudrais
bien que vous me dites ce que je fais
faire.

Excusez, je vous prie, cette cascade
de questions; je vous ennuie à la hâte au
moment d'aller à la gare pour le
transport du corps de la comtesse
Douglas qui a lieu ce matin à onze
heures. La cérémonie funèbre et
l'enterrement auront lieu demain matin
lundi.

Veillez agréer, Monsieur et Madame,
l'assurance de ma respectueuse

S. J. Prevost

Paris le 25 Mars 1899.



Monsieur et Madame,

David vous a télégraphié hier
sans me prévenir et vous a fait
ajourner votre voyage. Quand allez-
vous venir à Paris maintenant?
Vous allez être obligé de me donner par
lettre ou instructions sur les affaires
dont je pensais vous entretenir de
vive voix ici.

Francis doit partir jeudi prochain
30 à 3 1/2. Tant qu'il n'est aller Hippo-
lyte de suite à sa place on attendra.

sa nomination ? Puis qu'elle doit
être faite par le Doyen cela ne pourra
pas être long, mais il faut en parler.
Est-ce lui faire faire sa demande sans
tarder, et pour cela lui envoyer les
feuillets qu'il aura à remplir.

Son premier mois d'appointement
sera retenu pour la retraite. Faudra-t-il
l'en avvertir, ou comptez-vous faire pour
lui comme vous avez fait pour les
autres, l'en indemniser sur le compte
du laboratoire ?

Il faudra songer aussi comment
et par qui faire faire le service des
cours et livres.

Voilà la fin de l'exercice. Voulez-
vous me dire à que vous avez décidé
pour le dernier traitement à faire à

Bonaparte ?

Je vous demandais aussi à quel
faul faire au sujet des appareils pour
l'acétylène qui ont été fournis par
la maison Blanc ; elle m'a avisé
qu'elle faisait traite sur le laboratoire
fin décembre.

Le bateau est lent à se tenir. Le
cocue est bien finie, mais la mise en
place des machines n'est pas encore com-
mencée. Certainement elle ne sera pas
finie et le lancement ne pourra pas
être effectué avant Noël, comme on le
disait. C'est-à-dire qu'il n'y aura peut-
être pas l'exercice de Pâques ! Je commence
à avoir quelques inquiétudes. David
me dit maintenant qu'au lieu de
partir de Bangul à la fin de décembre,
je serais mieux parti à présent et
de revenir à la fin de Janvier. Je

J'ai donné hier, comme vous me
l'avez dit, 2000 fr. à Bonafos.

M. Vignon a demandé l'hospitalité
de Notes et Revue pour une note de
5 à 6 pages; c'est celle dont j'avais
parlé avec lui à Roscoff. J'ai écrit à
M. Schlicher de la recourir directement,
et de composer tout de suite la feuille
B avec cette note, celle de Péri et une
de Cuiusol que j'avais en portefeuille,
plus les deux notes bibliographiques que
vous m'avez envoyées.

Aucune nouvelle de D^r belge que
vous m'avez annoncée. Sera-t-il comme
les deux Russes de l'île Domin?

J'espère que votre voyage se sera
effectué sans trop de fatigues, et que
vous pourrez venir prochainement à
Banyuls. Dans cette attente, je vous prie,
Messieurs de Cher Maître, d'agréer l'assurance
de mon respectueux souvenir.

J. P. Roussier

Banyuls, le 2 novembre 1899.



Messieurs de Cher Maître,

Après regard votre diligence au voyage et
que vous retardiez votre arrivée à
Banyuls je vous ai écrit à Las Torres
ou vous auriez trouvé ma lettre en
arrivant.

Le tumour de père Basso a fini
par se laisser diagnostiquer; il s'agit
d'un abcès profond sous le grand dosal.
D'habitude le tumeur n'a pu reconnaître de
la fluctuation; le D^r Marsol est venu
dans l'après-midi de l'opération. Il va
bien maintenant et tout fait espérer
qu'il va se rétablir vite. Rien m'empêche

De ce côté au départ de David pour
aller à votre destination.

Puis que vous devez venir Directe-
ment de Los Fornos ici par mettrez vous
de vous rappeler qu'il serait bien
utile d'avoir ici vos papiers concernant
le laboratoire. Ainsi, moi construis
un mur sur sa frontière. On n'a pas
retourné la borne d'ignoration. Il est
venu demander de faire ensemble l'ali-
gèment; mais nous n'avions pas
les papiers concernant l'échange de
terraires. C'est M. Sagole qui lui a
donné l'alignement d'après un plan
qu'il lui a montré et qui, du reste,
est signé de vous. Il aurait été pré-
férable pourtant de pouvoir contrôler.

On a commencé l'agrandissement de
la hôte de vivier. Mais il va falloir
employer la dynamite et David a

demandé à M. Sagole de nous prêter
son mineur pour quelques jours. Il n'est
pas venu encore.

Francis part demain. Je dirai à
Hippolyte de se préparer à emménager;
Mais il faudra probablement en faire
un bon coup de nettoyage. Il ne pourra
pas s'installer avant votre arrivée. On
ferait lui faire donner un coup de
main par les hommes form son débarras.
gement. Il faudra ainsi moins de temps
et il faut considérer que sa présence à
l'atelier est bien nécessaire.

J'ai visité les chambres du second avec
M^{me} Francis; il m'a marqué qu'une
serviette dans sa chambre. Elle a dit être
usée, car ces serviettes sont bien usées,
elles datent du temps de M. Troucho.

Le maître va faire établir le
mandat de 500 fr. de la consommation, il
faudra voir à quelle dépense vous voulez
le affecter.

Paris, le 1^{er} Décembre 1849.



Monsieur de Cha Maitre,

Il semble en effet que vous ayez
été bien inspiré de ne pas retarder
votre départ. Il j'aid depuis un temps
abominable; pluie & abad, mainte-
nant neige sur les Alpes et
mistral emagé au Fontaulé. Nous
serions par sans inquiétude pour
le bateau s'il était à flot, même
dans le Virée.

M. Schlicher, le médecin belge est
venu s'installer mardi dernier; mais

traitement de la tuberculose est porté à
1800 fr. C'est certainement le conseil donné
de la part de ceux qui ont été bien malades
dans l'année dernière. J'espère en
renouvelant d'y croire que ce ne sera pas
considéré comme la solution à la
question qui nous préoccupe en
ce moment sous le rapport de l'opinion.

M. Duboscq, en adressant la lettre
de envois demandés par Grenoble me
dit qu'il sollicite une petite augmentation
de son traitement. J'ai accepté sa
demande; mais mon appui est bien peu
de chose. Vous ayez de l'estime pour Duboscq;
il mérite d'être encouragé, et je serais
heureux si vous pouviez à l'occasion
dire un mot en sa faveur au Ministère.

J'espère adresser par la colonie une
série de notes que je vous prie de vouloir
bien faire envoyer au Secrétaire de ce qui les
ont signés.

Assurez que j'ai vos lettres je vous
enverrai l'assurance de vos sentiments au

Madame; (c'est) La Bibliothèque de la Faculté de Médecine.
Nouvelles copies. Offrez-les à la Bibliothèque de la Faculté de Médecine.
Ne les laissez pas aller sans être lus.
J'espère

je n'en sais pas si dans les conditions
il m'en sera pas abrégé son séjour.

D'avis demain si vous avez
poussi à écrire à M. Fournier,
aux Forges et chantiers pour lui
demander de nous faire envoyer
les tubes de chaudière dont vous
avez la liste, ou sinon de nous
donner l'adresse du constructeur
de la chaudière (chaudière Rigot).

On doit procéder bientôt au
grèvement du Roland. M. Aubertin,
le commis aux écritures
militaire à Port. Vendres avait dit
qu'il serait heureux de faire ce qui
dépendrait de lui pour vous être
agréable. Avez-vous le bon de
lui écrire un mot pour le prier

Y accéder une permission de 8 ou
10 jours au pilote Blanc pour
lui permettre d' venir à Banyuls
mettre en place le grèvement ?

Je me suis informé à la Douane
sur les formalités de francisation, R...
du bateau. La première et la plus
importante est la déclaration par
le constructeur du nom du propriétaire.
Si vous persistez à bien vouloir mettre
le bateau en mon nom, je suis
encore obligé de vous de le aller à Cerise,
soit à Cerise directement à Bonafos,
ce qui voudrait peut-être mieux, soit
de lui envoyer un mot que je lui
montrerais par lequel vous lui diriez
votre intention de le lui faire
déclarer sous mon nom.

J'ai reçu avant-hier avis que mon

son, de lui servir d'intermédiaire
auprès de vous pour que vous ne conceviez
aucun doute à ce sujet. Finalement
il a promis aussi de voter pour moi, et
peut-être de parler à M. Pellat tout est
Delage avait aussi le concours assenti,
quoiqu'il n'ait pu encore le rencontrer.

Cela ferait 23 à 25 votes favorable
certains, et probablement 17, si M.
Riban, qui a été proposé comme professeur
adjoint à l'université de 3-4 ans
depuis, reçoit sa nomination avant
la réunion du conseil.

Autre vote avec M. Munié - Salmas
auprès de M. Delage comme un fort soutien
ou l'ayant vu qui après le vote, et après
avoir écrit sa lettre. Visi les objections de
M. Munié : M. Perrot ne sera certain-
ment pas opposé à la démission de M. de
Delage, et alors le successeur de celui-ci.

Bayeux, 17 Décembre 1899.



Monsieur le cher Maître,

Je reçois une longue et importante
lettre de M. Delage qui vous ayant
encore à Bayeux me charge de
l'excuser près de vous pour ne pas
vous avoir écrit également et de vous
transmettre le résultat de ses visites
qu'il a complétement de faire, car me
il l'avait promis spontanément, à
un certain nombre de professeurs de
la Faculté.

Il a vu MM. Hautefeuille, Dille,
Froost, Boudy et Darbois. "Bonne

jeune, c'est-à-dire, lui-même, même,
car tous, sans doute, ont fait cela.
Ment promis, sans restriction, de
votre part vous."

M. Hantzenille, lui-même, même,
s'est ainsi comporté. Il
a toujours eu de l'affection pour vous
et non seulement resté à moi, mais a
proposé de parler à diverses personnes
et en particulier à M. Ducloux, ce
qui paraît être une particularité.
Ment agréable à M. Delage qui cette
fois ne se serait guère.

M. M. D. et C. se sont aussi
engagés tout de suite, le premier sur
l'affirmation de Delage que j'étais le
homme le plus digne d'occuper ce poste
et de faire produire à la station les
meilleurs résultats, le second, paraît-il,

surtout "par crainte du scandale que
provoqueraient soit la reprise de ce qui vous
appartient soit des expropriations honteuses,
quand on peut tout éviter en acceptant la
condition si simple que vous mettez à votre
cédant premier!"

Par M. D. et C., cela a été un peu plus
dur. Il paraît avoir gardé un souvenir un
peu aigri de quelques difficultés qu'il avait
eus avec vous à propos de l'achat de l'ancien
Salomon. Il a déclaré pourtant que ces
difficultés n'avaient pas de nature à
influencer son jugement, et que du reste il
avait toujours eu une haute estime pour
le savant qui a déterminé un si puissant
mouvement scientifique en France par
son action personnelle sur ses élèves, par
ses Archives et ses laboratoires. Il a par
tout dit de vous faire connaître quels
étaient ses sentiments à cet égard, et a
prié M. Delage, qui me rapporte la correspon-

cris que cela changerait tout à fait
les choses et qu'il ne ferait aucune
opposition à une donation directe à
la Faculté avec les conditions que M.
de Lacaze avait expliquées. La Faculté
mais de nous trouver une fonction à
la Faculté pour que le bien ne soit
pas virtuel. Il a alors accepté l'idée,
qu'il trouve parfaitement légale, d'un
cours de Géographie zoologique. Ce titre
indistinctement par l'Université pour le
Compte de la Faculté. Il pense qu'il
obtiendrait aisément que l'Université
alloue 4000 fr. à son chaire nouvelle
à la Faculté, qui se jadis recevait à
900 1500 fr., qui viennent d'être portés à
1800 fr., avec les autres traitements de
professeurs. Il reconnaît d'ailleurs que
cela ne ferait être qu'un complément
et que votre situation matérielle devrait
s'améliorer progressivement. Il va



sera prise de station zoologique. Si
M. de Lacaze fait cela pour s'offrir son
successeur, nous ne pouvons pas nous y
opposer. Puis, si cette autorisation de la
Station a de si grands avantages, il faudrait
étendre la mesure à Rocoff, et même en
encore un second directeur ne faisant pas
partie de la Laboune. Ceci était évidem-
ment pour être désagréable à M. Delage,
et ce dernier me ferait dans sa lettre un
peu ému de l'argument. Aussi je n'ai
pu me de lui écrire que les deux questions
n'ont rien de commun, que ce n'est pas
une raison parce que l'Université de Paris
aura acquis un large laboratoire de biologie
et d'océanographie pour qu'il n'y ait plus
en France de Stations zoologiques. On ne
pas le droit de passer si loin l'ancre
de l'uniformité.

Pendant après une longue discussion
M. Merin a fait tout ce qu'il avait pour moi

Une grande estime au point de vue
scientifique, mais qu'il ne veut pas
l'ingérer, qu'il réfléchira, qu'il verra le
Doyen et qu'il en reparlera à M. Delage
avant que la question arrive au conseil.

J'arrive enfin au gros morceau, à
l'entrevue avec M. Darboux, et ici je
transcris textuellement, vu l'importance
surtout de la déclaration finale :

"Dis qu'il a vu de quoi il s'agissait
il a levé les bras au ciel : oui, je sais,
j'ai tout un dossier, mais cela est impossible,
inacceptable. Le serait détacher Bangeuls
de la Faculté pour le rattacher à l'Université
d'été. Or après ce rattachement la
Faculté perdrait tout contrôle, toute
action directe sur le laboratoire et on
pourrait plus agir sans l'intermédiaire
du Recteur. Pour l'observatoire de Minicé
on est ainsi et c'est la source de difficultés
sans nombre. Comme il revenait sur cette

idée que ce serait spolier la Faculté, j'ai
pu enfin parler et lui dire en substance :
La Faculté ne sera pas spoliée en fait, mais
que ce soit postulé que les membres ou les
élèves forment une des associations de Bangeuls
de la manière la plus large non seulement
pour des recherches géologiques, mais pour toutes
les études marines, botaniques, physiologiques
et même physiques et chimiques au besoin.
J'ai ajouté qu'on vous communique que
vous avez laissé ici des souvenirs excellents,
&c. Longtemps il a répondu : vous
me le convaincrez pas. Enfin, à la fin,
comme je me trouvais à même à expliquer
qu'ad. le Recteur s'était adressé à
l'Université par suite de la conviction
que la Faculté refusait en fait sa proposition
et qu'il n'avait pas hésité de
s'adresser simplement et directement à
la Faculté l'il avait entendu quelque
chance de succès, M. Darboux s'est alors

Voir M Liard dans la semaine pour
lui faire des propositions dans ce sens,
et si M Liard admet la combinaison, il
cherchera à obtenir de l'Université les
4000 fr. nécessaires."



Mais vous en est la question. Le
si simple, mais j'édite vis à vis de M. Delage
de M. Delage est déjà trop long pour que
je veuille l'alourdir encore de mes commen-
taires. J'espère que vous voudrez bien me
dire ce que vous pensez de la dernière
proposition. Nous sommes venus, en
Sologne, presque au point de départ, auto-
mobile de laboratoire comme service
distinct mais attaché toujours à la
Sologne, mais avec le caractère équi-
voquant favorable que la proposition
vient du Doyen maintenant. La
qui me concerne, si cette solution prend
corps, la perspective d'entrer à la
Sologne par la grande porte, dans le

personnel enseignant, et non à titre
auxiliaire, comblerait tous v^{os} vœux.
Si vous voulez bien lui accorder votre
approbation, je l'adhésionnerai à aron bon
espoir et il y a lieu d'espérer qu'avec les
autres concessions qui vous seront au cours
dans le Conseil de l'Université, la
question finira par se terminer.

Veuillez agréer, Monsieur et cher
Maître, l'assurance de mon respectueux
salut.

S. Pruvost